

<b>Agent :</b>	<b>Chargé(e) de projet mobilités H/F</b>
<b>Emploi/Catégorie mini requis :</b>	<b>Catégorie A ou B, filière technique ou administrative</b>
<b>Service/Direction :</b>	<b>Pôle Attractivité et Développement</b>
<b>Lieu d'exercice :</b>	<b>7 Rue Denis PAPIN, 25800 VALDAHON</b>
<b>Cotation du poste RIFSEEP :</b>	<b>Selon profil</b>
<b>Temps de travail dans le poste mini :</b>	<b>35 heures hebdomadaires</b>
<b>Niveau de responsabilité :</b>	<b>Pas d'encadrement</b>

<b>Service de rattachement :</b>	<b>Pôle Attractivité et Développement</b>
<b>Rattachement hiérarchique :</b>	<b>Responsable du Pôle Attractivité et Développement</b>
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Chargé(e) de projet mobilité H/F</b>
<b>Métier :</b>	<b>Mobilité, politique des déplacements, chargé de projets</b>

## SITUATION FONCTIONNELLE

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUT DOUBS est un EPCI de 47 communes membres sur un territoire à dominante rurale avec la commune centre de Valdahon entourée de plusieurs polarités dont 4 bourgs-centre que sont Bouclans, Orchamps-Vennes, Pierrefontaine les Varans et Vercel Villedieu le camp et 3 bourgs-relais que sont Avoudrey, Etalans et Les Premiers Sapins. 15 communes du territoire sont intégrées dans le PNR Doubs Horloger, l'ensemble du territoire se situe dans le massif du Jura.

La CCPHD emploie 50 collaborateurs répartis sur les 5 pôles de la collectivité : administratif, technique, services à la population, transition énergétique et protection de l'environnement ainsi que le pôle attractivité et développement. Le poste de chargé(e) de projet est rattaché au pôle attractivité et développement.

Suite à la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) » en 2021, Le conseil communautaire réuni le 12 décembre 2022 a approuvé son Schéma Local d'Orientation des Mobilités visant à développer des solutions pour la mobilité du quotidien, selon une stratégie en 5 axes :

- Rendre plus visibles les offres existantes et en développer l'usage,
- Favoriser l'intermodalité,
- Renforcer l'offre de transport collectif,
- Favoriser une véritable diversification des usages de l'automobile,
- Développer les aménagements en faveur des modes actifs.

Le territoire est également lauréat à l'Appel à manifestation d'intérêt du Plan Avenir Montagnes Mobilités pour un projet d'expérimentation d'un service de rabattement vers les arrêts de transport en commun régional et les pôles internes générateurs de déplacements de la CCPHD sur la période 2023-2026.

## MISSIONS

Le chargé de projet mobilité H/F, sous la responsabilité de la responsable du pôle Attractivité et Développement et de l' élu délégué à la mobilité, sera chargé(e) d'animer et de mettre en œuvre la politique mobilité de la CCPHD.

## ACTIVITES PRINCIPALES

Le/la chargé(e) de projets mobilités aura notamment la charge de :

- **Pilotage et Accompagnement des élus :**
  - o Dans la stratégie et le plan d'actions et dans les choix de mise en œuvre des services,
  - o Animation des sujets « mobilités » travaillé en commission ad'hoc et autres groupes de travail sur le thème de la mobilité, préparation des décisions communautaires,
  - o Animation du comité des partenaires de la CCPHD,
  - o Participation aux instances et projets partenariaux, contribution aux échanges et appui des élus dans la négociation avec les partenaires, et montage de projet de coopération : Région, membres du comité de bassin de mobilité « autour de Besançon », autres AOM locales voisines, et partenaires Suisses,
- **Mise en œuvre et suivi des actions :**
  - o Du plan d'actions du Schéma Local d'Orientation des Mobilités,
  - o Du projet d'expérimentation du service de rabattement dans la cadre de l'AMI Avenir Montagne Mobilités,
  - o Promotion, diffusion et sensibilisation des acteurs locaux, de la population locale et des acteurs économiques de la politique mobilité du territoire,
- **Collaboration, coordination et contribution** à la mise en œuvre des actions en lien avec la mobilité et notamment avec les référents tourisme, économie, services à la population, services technique et PCAET,
- Recherche et suivi des subventions mobilisables sur les projets,
- Veille, benchmark et suivi des évolutions réglementaires dans le domaine des transports et de la mobilité.

## COMPETENCES TRANSVERSALES

**La liste des missions et activités mentionnées dans la présente fiche de poste n'est pas exhaustive.**

**Le/la chargé(e) de projets doit impérativement savoir exécuter ses activités en équipe.**

**Le/la chargé(e) de projets doit également savoir exécuter ses tâches aux services des usagers et les renseigner avec tact, intelligence et diplomatie.**

### Savoirs :

Connaissance de l'environnement institutionnel, des collectivités territoriales et de la fonction publique territoriale.

Maîtrise des outils opérationnels en lien avec la mobilité et notamment et notamment (répétition mot) dans l'aménagement du territoire.

Connaissances techniques appréciées (mobilité, voirie, réseaux ...).

Connaissance et maîtrise des outils informatiques (suite office, SIG/QGIS souhaité).

### Savoir-faire/savoir être :

Savoir travailler en équipe.

Savoir s'adapter à différents interlocuteurs.

Capacité d'animation et de travail en transversalité dans le cadre de réseaux d'acteurs.

Aisance relationnelle (environnements professionnels et interlocuteurs variés tels que partenaires, élus, collègues).

Qualités rédactionnelles et de synthèse.

Discrétion, autonomie, organisation et rigueur.

## DIPLÔMES / QUALIFICATIONS

**Formation souhaitée :** BAC + 3 (avec expérience) ou BAC +5 dans les domaines de l'aménagement du territoire et/ou des mobilités.

**Observations :** Poste ouvert aux contractuels mais titulaire de la fonction publique serait un plus (non obligatoire dans un premier temps).

**Expérience souhaitée / Débutant(e) accepté(e).**

## CARACTERISTIQUES DU POSTE

Contrat de 3 ans

Horaires et temps de travail : organisation hebdomadaire (lundi au vendredi) à définir sur la base de 1607 heures annuelles.

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

### CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

<b><u>DEPLACEMENTS</u></b>	<b>Rythme</b> : selon les besoins du service, réunions en soirée de manière ponctuelle <b>Permis de conduire</b> : permis B apprécié <b>Observations</b> : Travail en bureau avec déplacements ponctuels sur le territoire de la collectivité ou en région.
<b><u>AVANTAGES SOCIAUX</u></b>	<b>CNAS, Compte épargne temps, télétravail (sur autorisation du N+1), prévoyance santé (contrat groupe CDG25)</b>
<b><u>MOYENS ALLOUES</u></b> :	<b>Matériel informatique</b> : ordinateur portable, téléphone portable Véhicule de service

### **CONTACTS, RENSEIGNEMENTS ET ENVOIS DES CANDIDATURES :**

**Vanessa Brouillet - Responsable du Pôle Attractivité et Développement**

[v.brouillet@portes-haut-doubs.fr](mailto:v.brouillet@portes-haut-doubs.fr)

Tel : 03.81.65.15.15

**Date limite de candidature : 20 janvier 2023**

**Dépôt de candidature : lettre de motivation + CV**

**Date prévisionnelle de prise de fonction : 1<sup>er</sup> février 2023**